

Les sylvoécorégions de France métropolitaine

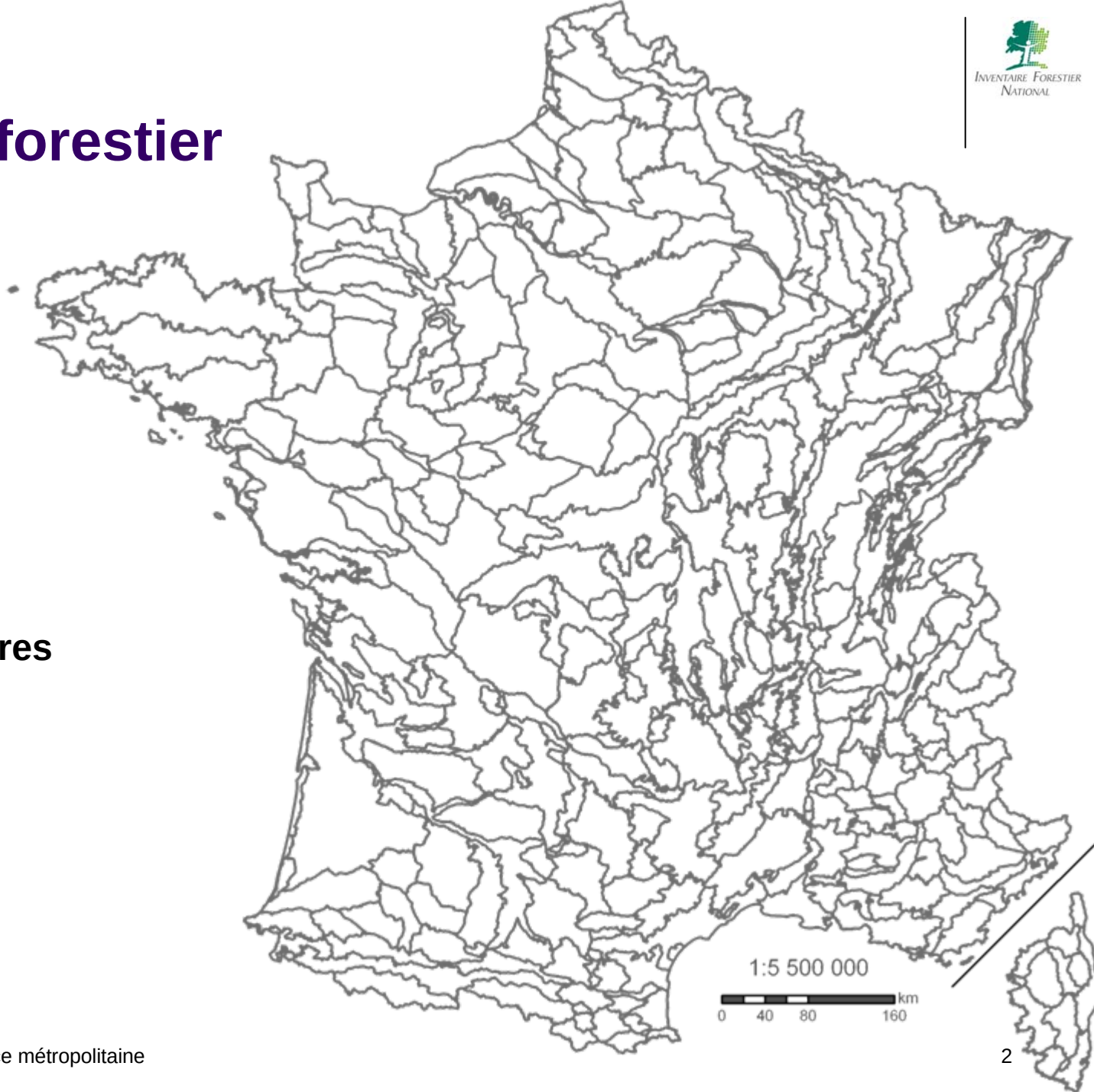
Un cadre géographique forestier de
référence

Marie Forêt



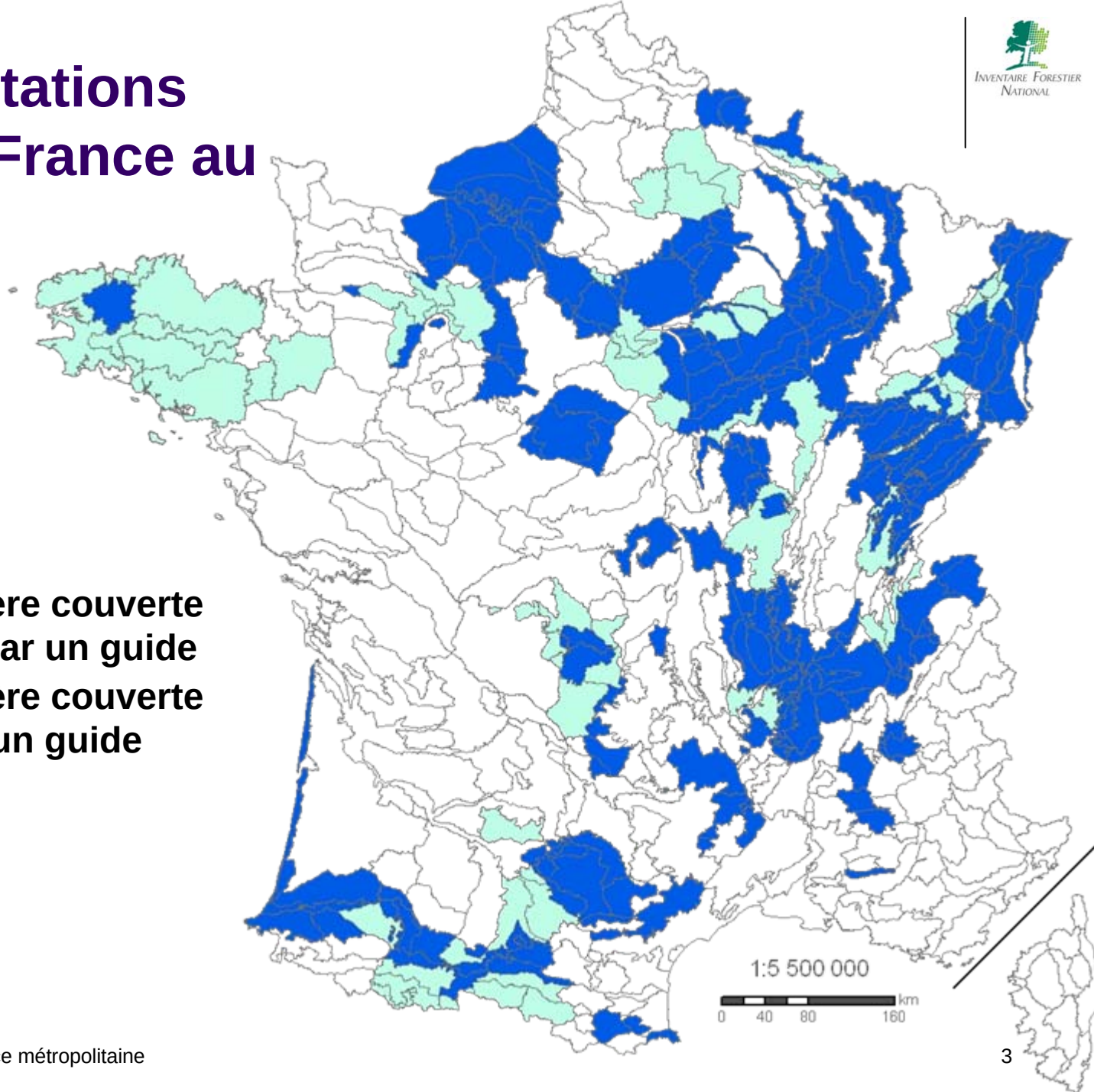
Régions de l'Inventaire forestier national

 Limite des 309
régions forestières
nationales



Guides de stations réalisés en France au 30/09/2006

-  Région forestière couverte partiellement par un guide
-  Région forestière couverte en totalité par un guide



Circulaire de relance de la typologie

- La circulaire encourage :
 - « les approches sur de plus **vastes territoires** en **promouvant des synthèses régionales** », susceptibles d'être prises en compte dans les documents de gestion et d'aménagement.

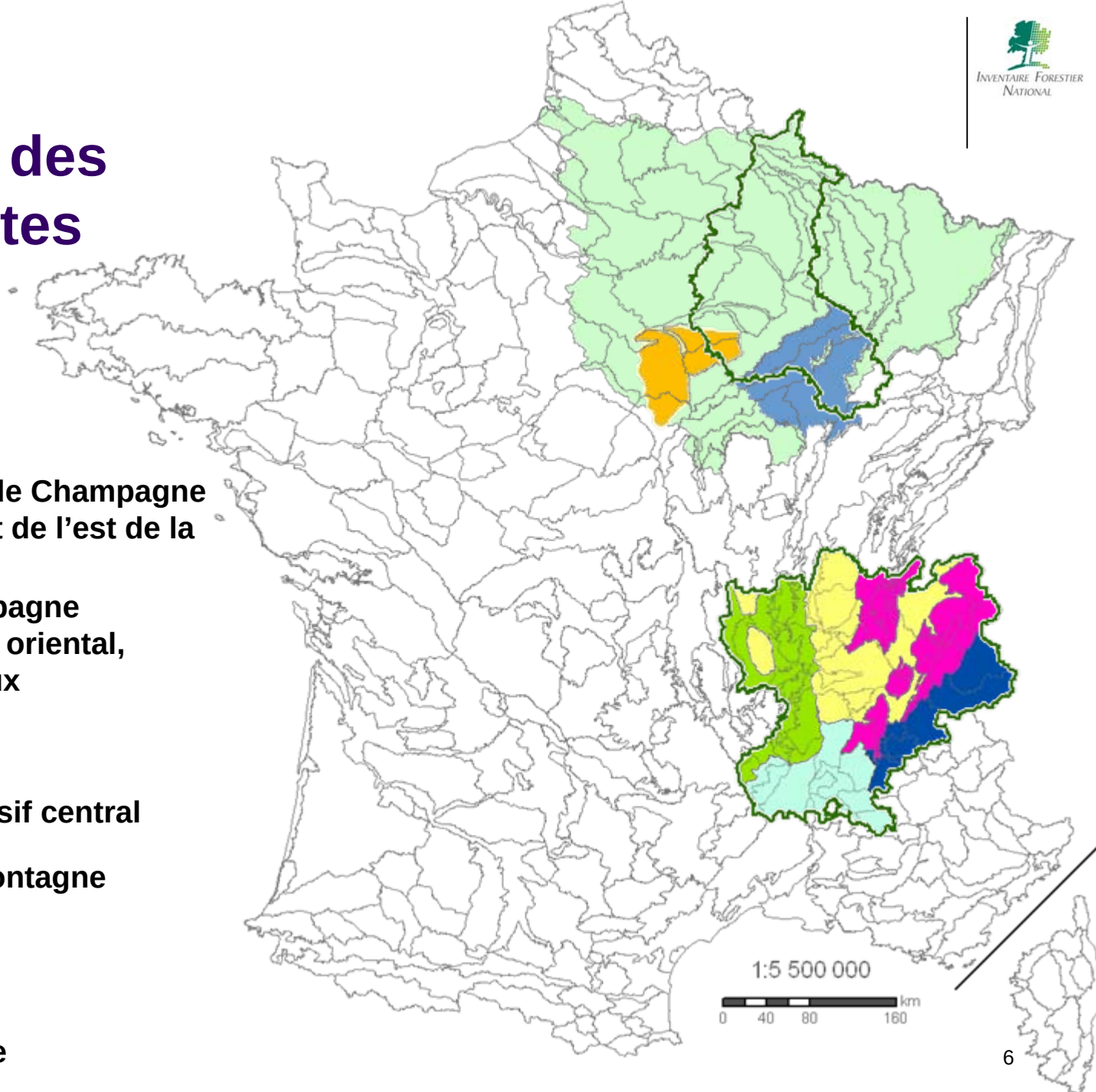
Circulaire de relance de la typologie

- Cette approche doit prendre en compte :
→ « **les données pertinentes au regard de la croissance des arbres forestiers,** notamment au niveau des **seuils** qui permettent de construire la typologie ».

Seuils que le travail des régions pilotes doit permettre d'identifier.

Proposition des régions pilotes

-  Limite de région administrative
-  Plateaux calcaires de Champagne Ardenne, du nord et de l'est de la Bourgogne
-  Pays d'Othe, Champagne sénonaise, Gâtinais oriental, Puisaye des plateaux
-  Vallées
-  Bordure est du Massif central
-  Alpes du nord et montagne de l'Ain
-  Sud Drôme-Ardèche
-  Plaines et piémonts
-  Sud Drôme-Ardèche



Sylvoécorégion (SER)

- La plus vaste zone géographique, à l'intérieur de laquelle les facteurs déterminant la **production forestière** ou la **répartition des habitats forestiers** varient de façon homogène entre des valeurs précises, selon une combinaison originale, c'est-à-dire différente de celle des SER adjacentes.

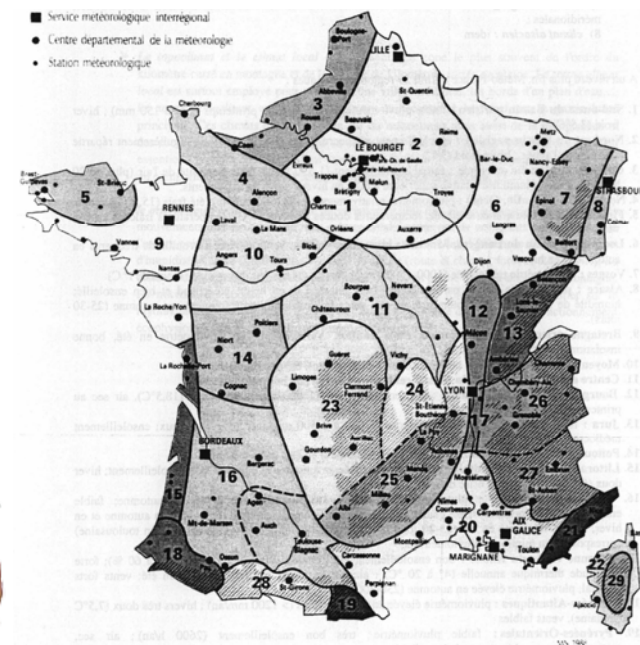
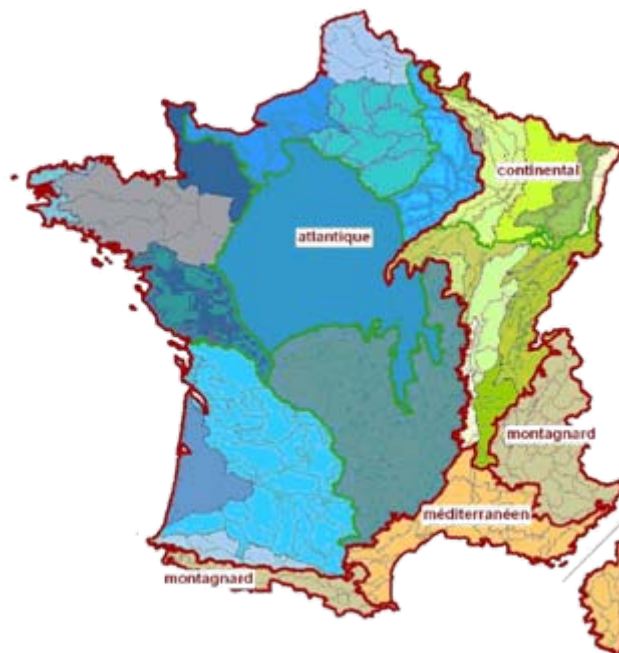
Objectifs

- **Optimiser l'efficacité des synthèses typologiques** à une échelle compatible avec une utilisation réelle et simple des guides pour le choix des essences par les gestionnaires forestiers.
- Déterminer une **base à définition écologique précise** pouvant servir de référence nationale objective et évolutive :
 - aux divers **documents cadres de la gestion forestière** ;
 - à la **publication de résultats périodiques** concernant la ressource forestière.

Régions phytoécologiques (Dupias et Rey, 1985)

Domaines biogéographiques (Classeurs IDF, 2000)

Zonage climatique de Météo France



Régions phytoécologiques :

-  de niveau 1
-  de niveau 2

Limites de :

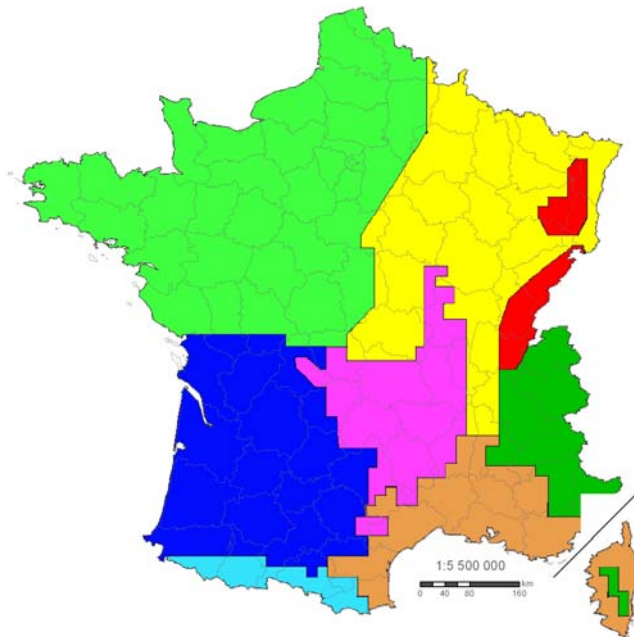
-  domaine
-  secteur
-  sous-secteur

-  Service météorologique interrégional
-  Centre départemental de la météorologie
-  Station météorologique

Régions du DSF

Domaines biogéographiques (EUR 15 pour Natura 2000)

Zones phyto- géographiques (IFN)



Secteurs :

-  atlantique
-  continental
-  méditerranéen
-  montagnard

Zones :

-  Plaines et collines
-  Montagnes
-  Méditerranée

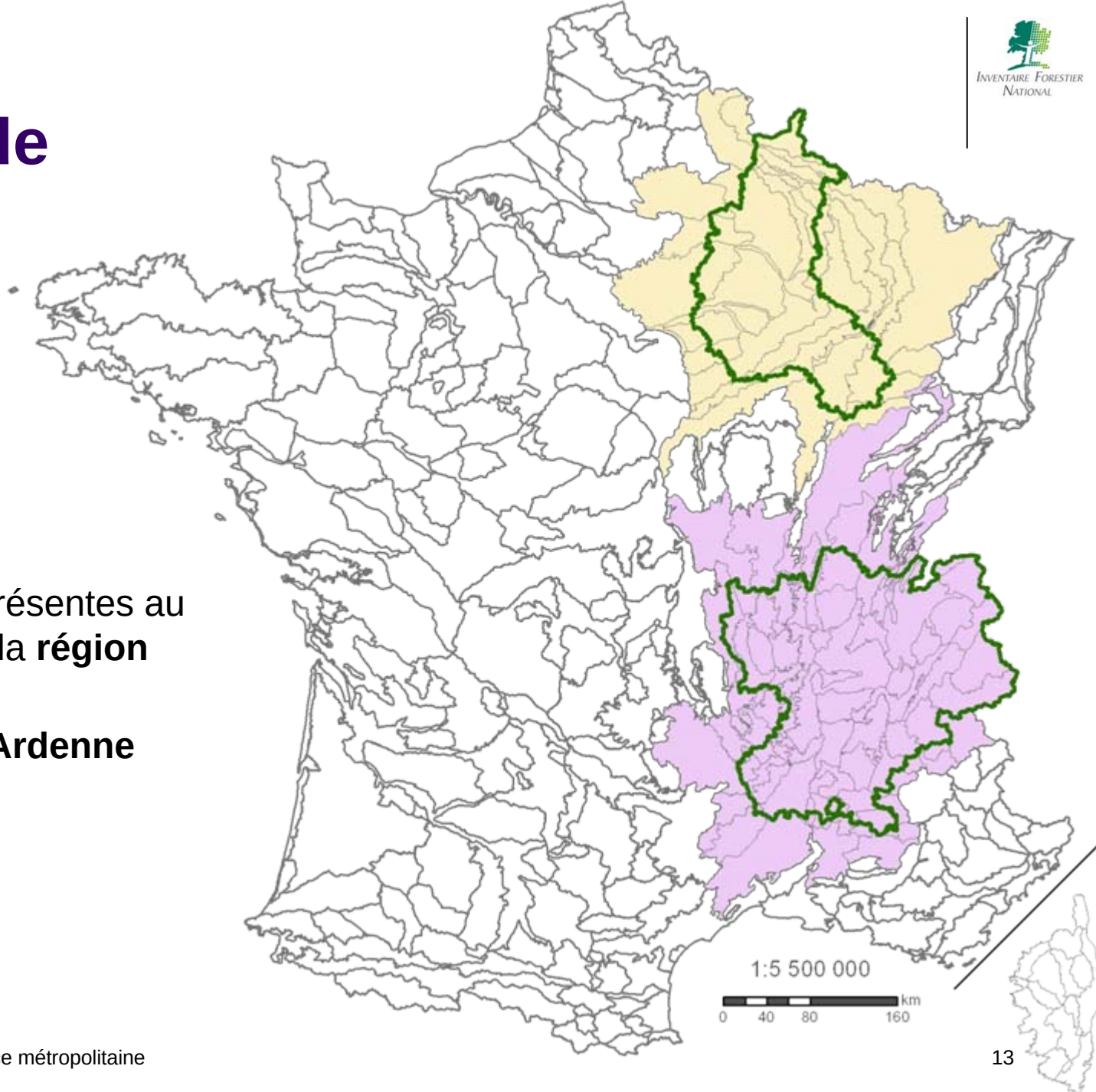
Préétude de faisabilité

 Limite de région
administrative

Régions forestières présentes au
moins en partie dans la **région
administrative** :

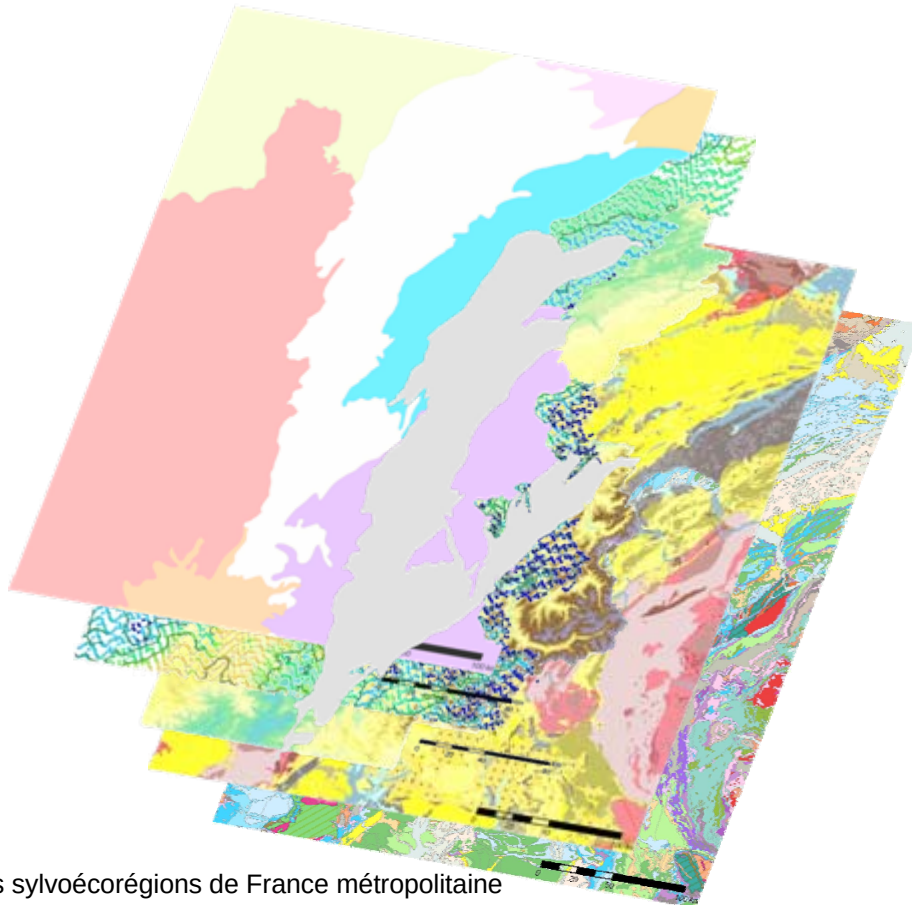
 de **Champagne-Ardenne**

 de **Rhône-Alpes**



Deux démarches

- Démarche descendante



Les sylvoécorégions de France métropolitaine

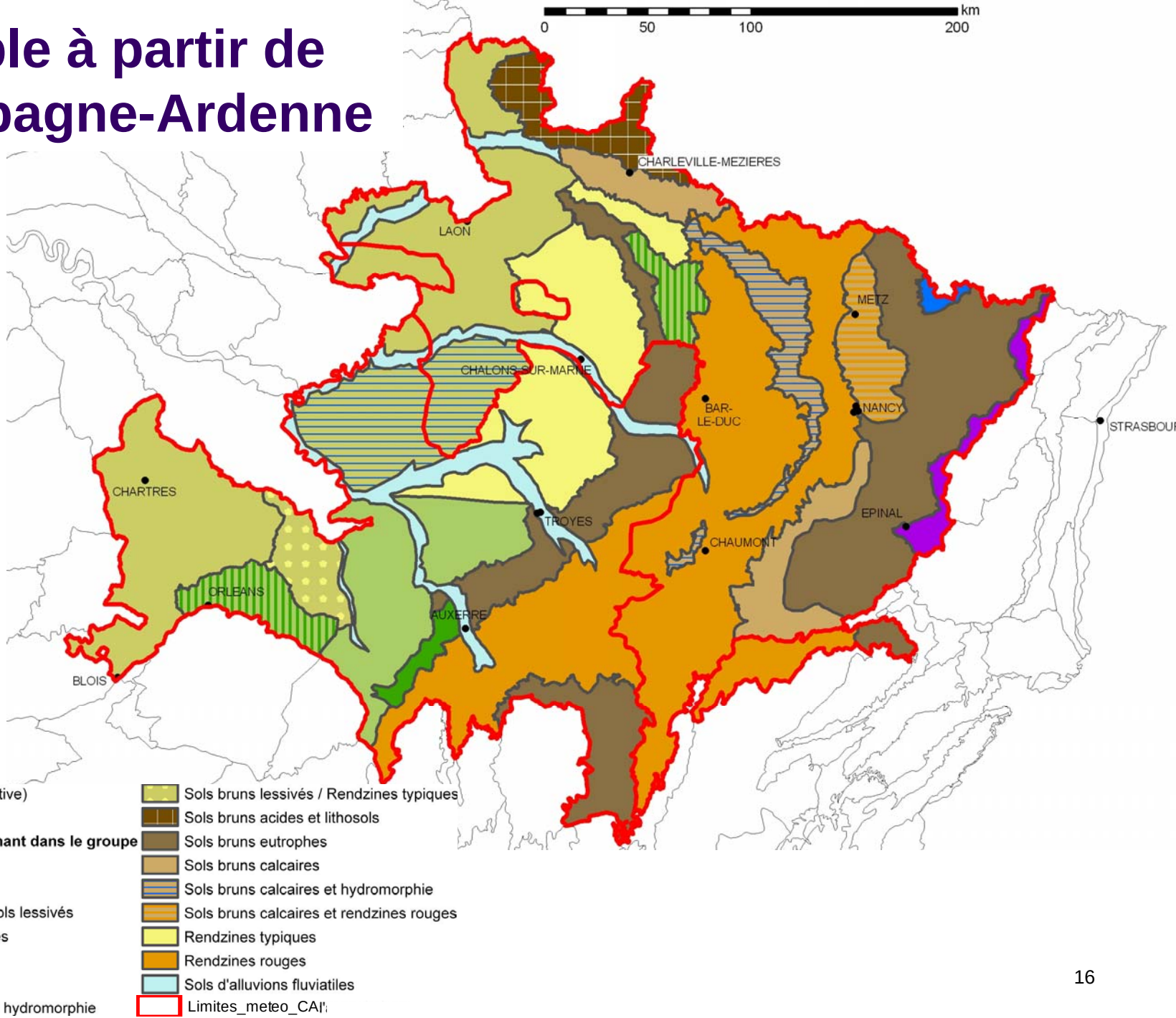
- Démarche ascendante



Exemple en Rhône-Alpes

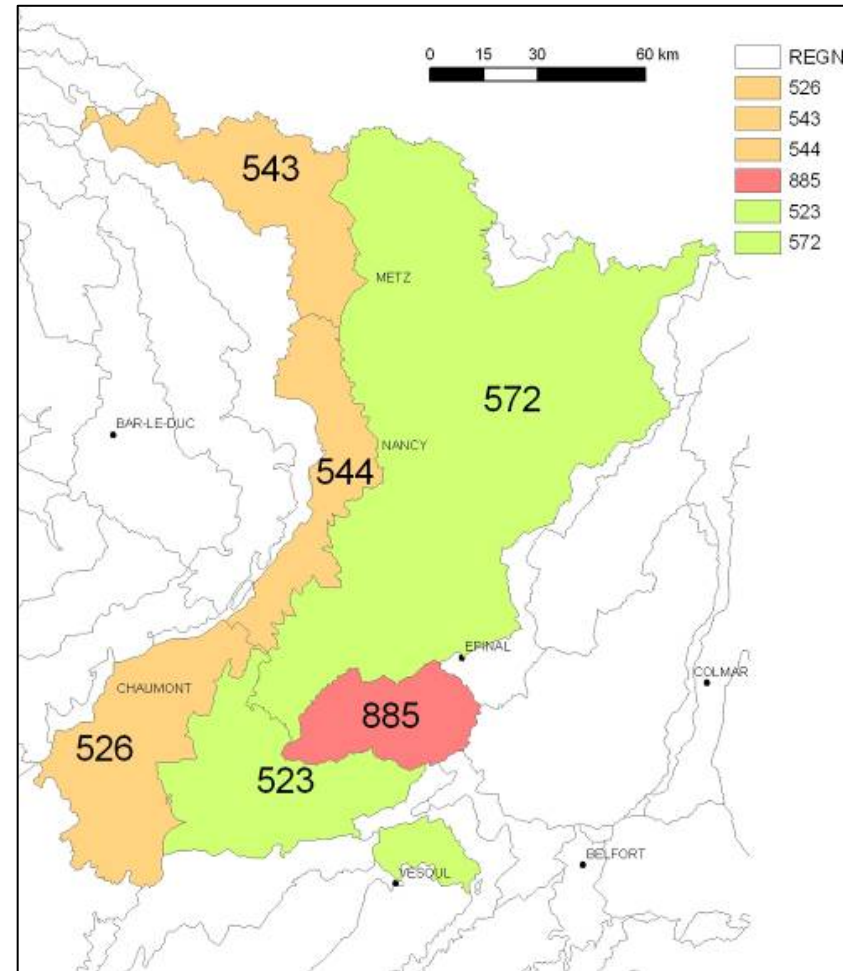
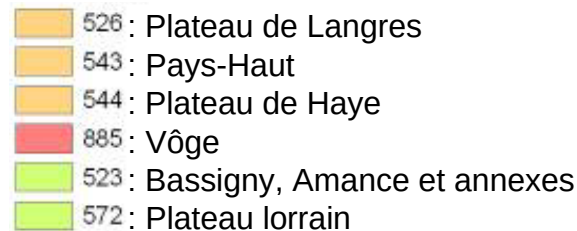
- Méthode descendante
 - Géologie + Relief + Climat + Végétation
 - 5 catalogues existants
- Précision des limites par des tournées de terrain.

Exemple à partir de Champagne-Ardenne



Plateau lorrain, Bassigny, Amance et annexes

- Utilisation des catalogues de stations
→ mêmes facteurs de contrôle de la répartition des unités de stations



Conclusions de la préétude

- Tests sur les deux régions pilotes
→ **Possibilité de définir des SER** sur le territoire métropolitain, à l'aide des typologies de stations forestières

Poursuite de l'étude

- Au plan technique :
 - Extension de la démarche descendante à l'ensemble de la France ;
 - Précision des limites des SER définies à l'issue de la démarche ascendante dans les régions pilotes puis en dehors.

Poursuite de l'étude

- Au plan du développement :
 - Constitution de groupes de travail et d'un comité de pilotage ;
 - Diffusion des résultats au fur et à mesure de leur obtention.